

Normes et recommandations - Salle de classe 5-8P

Les normes obligatoires sont signalées en vert

1. GENERALITES		
1.1	Description	Outre une zone d'enseignement frontal principale, l'espace classe devra permettre d'aménager plusieurs ateliers ou "coins" de travail avec une importante zone de rangement (armoires mobiles, étagères, etc.).
1.2	Nombre d'occupants	20-22 élèves + 1 enseignant.
1.3	Surface nette minimale, avec les rangements (m2)	72.
1.4	Hauteur nette minimale (cm)	270.
2. CONSTRUCTION		
2.1	Sol + revêtement	Revêtement non-absorbant et antidérapant. Facilement nettoyable.
2.2	Revêtement des murs	Laisser des murs ou des angles sans aménagements fixes pour l'affichage.
2.3	Fenêtres	Les fenêtres sont conçues afin de ne pas empiéter sur la surface de la salle et les activités pédagogiques tout en permettant une bonne aération naturelle.
2.4	Dispositifs acoustiques	Plafond acoustique (absorption).
3. TECHNIQUES		
3.1	Ventilation	Selon normes SIA. Toutes les activités se font en classe (colles, peintures, activités physiques...). Eviter les odeurs.
3.2	Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Evier ou lavabo à hauteur d'élève. Cet équipement sert au nettoyage de matériel. Un fond plat avec un rebord ou une surface de séchage est idéal. Des robinets multiples sont appréciés. Eau chaude et eau froide ; • Distributeur de papier adapté aux élèves (1 feuille de papier à la fois) ; • Distributeur de savon liquide.
3.3	Chauffage	Selon projet.
3.4	Electricité	Selon projet.
	éclairage	Selon projet. La salle doit pouvoir être obscurcie.
	courant fort	Prises électriques 3x230V en suffisance à répartir selon projet.
	courant faible et informatique	<ul style="list-style-type: none"> • 1xRJ-45 PoE ou PoE+ pour borne wifi, installée en hauteur à mi-longueur de la salle ; • 2xRJ-45 et 3x230V pour affichage frontal, désaxées de 70-80cm sur la gauche et à 200cm (bord inférieur du boîtier) du sol fini ; • 2xRJ-45 ou un tube vide permettant une installation facilitée par la suite et 3x230V en fond de classe. Si des équipements mobiles sont privilégiés et qu'un réseau sans fil performant est mis en place, abandon possible des prises RJ-45 en fond de classe.

4. MOBILIERS ET MATERIELS A CHARGE DES COMMUNES		
4.1	Affichage frontal et surfaces d'écriture	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage numérique frontal (ANF) et support mural fixe de type VESA, selon décision DFJC n° 184 ; • Surfaces d'écriture en suffisance (panneaux blancs de préférence ou tableaux noirs préexistants) ; • Selon le choix des communes, support réglable en hauteur ; • Selon le type d'ANF, une barre son ou haut-parleurs de qualité, en particulier pour l'enseignement des langues.
4.2	Mobilier et installations obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiaire dans le couloir permettant une surveillance depuis la porte d'entrée. Patères et bancs. Compter 25 cm linéaires par élève (vestes, sacs, chaussures). Si le vestiaire est intégré dans la classe, la surface est augmentée de 5m² au moins. Hauteur des bancs et des crochets adaptés aux élèves ; • Bureau avec plusieurs tiroirs fermant à clé pour l'enseignant-e avec chaise de bureau à roulettes ; • Tables individuelles ou biplaces et chaises pour les élèves. La surface des tables est lisse. Les tables doivent pouvoir être facilement regroupées. La hauteur des tables et chaises doit pouvoir être réglée facilement et rapidement par l'enseignant ; • Panneaux d'affichage et/ou mur aimanté permettant au minimum l'affichage de 20-22 feuilles A4 ; • Armoires (dont au moins une fermant à clé) avec étagères et/ou tiroirs que l'on peut retirer (ou bacs), profondeur minimum 45cm (format de papier A3) ; • Accessoires du mobilier (bacs, caisses de rangement, etc.).
	Mobilier et installations recommandés	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèque pour l'enseignant ; • Etagères ouvertes (avec portes), modulables, profondeur minimum 45cm (format de papier A3) ; • Bibliothèque adaptée aux élèves ; • Une grande table facilement et rapidement modulable en hauteur par l'enseignant-e et déplaçable ; • Tablettes le long des fenêtres.
4.2	Matériel ou équipement d'exploitation	Poubelles pour le tri des déchets, matériel de nettoyage.

5. REMARQUES

Aucune.